



**Laboratoire de droit d
et nouvelles tec**

APPEL À CONTRIBUTION ENCYCLOPÉDIE DES COMMUNAUTÉS ET DES PRATIQUES COMMUNAUTAIRES

Soutenue par la MSH Paris-Saclay depuis ses débuts, l'encyclopédie est un des projets pilotes de la plateforme éditoriale de publication en science ouverte des presses universitaires de l'Université Paris-Saclay (modèle diamant) qui sera disponible à compter de janvier 2026.

L'Encyclopédie des communautés et des pratiques communautaires a pour ambition de participer à une meilleure compréhension des manifestations de la créativité sociale passées et présentes des individus pour s'organiser collectivement dans un objectif général d'émancipation des individus et des groupes.

La communauté, telle que nous la définissons, est constituée d'un groupe de personnes qui partagent un but, un intérêt ou un bien commun et qui établissent des relations sociales privilégiées entre elles. Ces communautés imaginent des règles pour réaliser le but fixé, défendre l'intérêt protégé, gérer et conserver un bien commun.

L'Encyclopédie a vocation à rassembler des contributions qui viennent soit de l'expérience pratique, soit de réflexions théoriques, dès lors qu'elles aident à mieux comprendre les communautés telles que nous les avons définies. La méthode retenue permet un dialogue entre approche empirique et approche théorique qui s'enrichissent chacune au contact de l'autre.

Le choix de la forme encyclopédique est motivé par le souhait d'offrir un ouvrage scientifique de référence, pluridisciplinaire, en accès libre et en constante évolution. Le projet de

l'encyclopédie est né en 2018 et a fait l'objet de colloques et de publications intermédiaires. Il nous est apparu comme une évidence que l'encyclopédie soit en accès libre, qu'elle puisse s'enrichir au fil de l'eau, qu'elle soit animée par un collectif et enfin, qu'elle fasse communauté.

En 2025 des extraits choisis de l'encyclopédie ont été publiés en édition diamant (Encyclopédie des communautés et pratiques communautaires : extraits choisis, M. Clément-Fontaine et G. Gidrol-Mistral [dir.] et al., Université Paris-Saclay, 2025, 978-2-9597054-0-3.10.52983/JAQH5207, hal— 04893685).

Les contributions sont publiées sous une licence permettant la reproduction libre (et gratuite) sans modification, sous réserve de mention du nom des auteurs et autrices.

Des suggestions de questions auxquelles répondre :

Thème 1 : Les critères des communautés

1) Un intérêt communautaire : la communauté met en œuvre un intérêt supérieur aux intérêts individuels de ses membres et à la somme des intérêts individuels. L'intérêt communautaire précède-t-il la communauté qui se met en place dans le but de le protéger ou est-ce la communauté qui fait émerger l'intérêt communautaire ? Existe-t-il une gradation de l'intérêt communautaire (plural, collectif, public, commun, général) ? Les exemples des fiducies d'utilité sociale (Québec), des fondations (France) ou des Charitable Trust (Canada — Angleterre), mais aussi les expériences qui ne s'appuient pas forcément sur une structure légale ou qui trouvent leurs sources dans d'autres traditions juridiques permettront d'illustrer ces enjeux.

2) Un territoire commun : la communauté s'établit-elle nécessairement sur un territoire délimité qui l'accueille, que cet espace soit foncier ou immatériel (plate-forme numérique) ? Les exemples de l'environnement ou du savoir témoignent de cet éclatement à travers la notion d'écosystème ou de biens communs de la connaissance.

3) Une mise en commun : la communauté se caractérise par une mise en jouissance commune. Ce partage de jouissance interroge également la fluidité des entrées et des sorties dans la communauté. Le type de communauté (fermées ou poreuses, exclusives ou inclusives) comme la nature des biens communs (matériels et rivaux, immatériels et non rivaux) ont-ils un impact sur la jouissance commune ? Les cohabitats ou les productions intellectuelles collaboratives soulèvent ce type de questionnement.

Thème 2 : Les formes communautaires

La notion de communauté est rétive à s'inscrire dans une seule forme connue. Il n'existe pas un cadre d'organisation de la communauté, mais une pluralité de modèles, certains inscrits dans le droit, d'autres non. Quel rapport les communautés entretiennent avec des formes et concepts connus ? On peut penser à la personnalité morale ou aux formes historiques, tels les communautés villageoises du Moyen-Âge, le compagnonnage à travers les siècles, l'associationisme, le mutualisme, le coopérativisme ou encore le syndicalisme. Proposent-elles des modèles qu'il serait judicieux de formaliser ?

Thème 3 : L'organisation communautaire

1) La genèse d'une communauté : la communauté repose nécessairement sur une démarche privée qui peut coexister, voire concurrencer, les organisations publiques. Quelle est la force de la volonté initiatrice ? Quelles places respectives des personnes

privées et des personnes publiques ? Quelles sont les interactions de la communauté avec l'extérieur (les autres organisations, publiques ou privées notamment) ?

2) Les règles de fonctionnement : les communautés développent des règles de fonctionnement qui mettent en place des pratiques communautaires. Ces règles ad hoc servent la poursuite de l'intérêt communautaire. À force de répétition, ces usages ont-ils un effet obligatoire ? Créent-ils des règles normatives au-delà de la communauté ? Comment ces règles sont formalisées, et si elles le sont, quels mécanismes sont mis en place pour les faire respecter ? Enfin, ces règles et mécanismes sont-ils source de droit ?

Thème 4 : Les communautés : humains, choses et autres entités

La communauté est-elle une forme d'organisation exclusivement humaine ou peut-elle inclure d'autres entités ?

Comité éditorial :

- Mélanie Clément-Fontaine, Professeure de droit privé, Université Paris-Saclay, UVSQ, DANTE
- Gaële Gidrol-Mistral, Professeure de droit privé, Université du Québec à Montréal, GRDP.

Comité scientifique :

Mélanie Clément-Fontaine, Gaële Gidrol-Mistral, David Hiez (Professeur de droit privé à l'université du Luxembourg), Nicolas Jullien (Professeur d'économie, IMT Atlantique), Liliana Mitkova (Professeure de gestion, Université de Paris-Saclay, Ivry), Garance Navarro Ugé (Docteure en droit public, UP1/EHESS), Pierre-Yves Verkindt (Professeur de droit privé émérite, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne).

Informations pratiques : comment contribuer

Conditions éditoriales :

Chaque proposition de contribution fait l'objet d'une évaluation par le comité éditorial pour juger de son adéquation avec l'objet de l'encyclopédie.
Les propositions complètement rédigées sont évaluées par le comité scientifique ; ce comité scientifique pourra s'appuyer sur des évaluateurs extérieurs pour ce faire.

Modalités de soumission :

Une première série de notices a été écrite et est disponible ici : <https://hal.science/hal->

Calendrier pour la publication de janvier 2026 :

- Envoi des propositions de contribution (thème et résumé de 3000 signes maximum) avant le 15 septembre à l'adresse suivante :
encyclopedia_pratiques_communautaires_ceedi@groupe.renater.fr ;
- Envoi des contributions avant le 3 novembre ;
- Dernière lecture avant le 10 décembre ;
- Publication des nouvelles notices en janvier 2026.

Nature des contributions :

- Un thème unique par contribution
- Contenu scientifique et ton libre : l'auteur ou l'autrice est invitée à faire état d'une pensée originale avec en introduction un état de la littérature et des principales thèses en présence. La consigne est inapplicable au récit d'expérience.
- Langue : la contribution peut être faite en français, espagnol ou anglais ; l'ambition est de publier tous les travaux dans les trois langues.
- Longueur : 20 000 à 30 000 signes.
- Les contributions devront être accompagnées de :
 - » Un résumé synthétique de 1000 signes maximum présentant l'idée maîtresse et son articulation avec l'ensemble de l'encyclopédie (le résumé pourra être revu par le comité éditorial)
 - » Une liste de 3 à 5 mots-clés qui seront utilisés pour naviguer dans les thèmes de l'encyclopédie et entre les contributions.
 - » Bibliographie des références utilisées dans le texte.
 - » Éventuellement une liste de 3 à 5 références pour permettre au lecteur ou à la lectrice d'aller plus loin sur le thème de la contribution (notamment vos écrits à l'origine de la contribution).
- Les auteurs et autrices sont invités à lier leur contribution aux autres contributions.
- Les contributions devront absolument respecter les règles de formatage de l'encyclopédie (voir ci-après).

Règles de formatage :

- Les contributions devront utiliser une feuille de style (les titres au format titre, etc.)
- Les références sont présentées en respectant les principes et le style UQAM-APA : nom d'auteur et d'autrice, année dans le texte, référence complète en fin de document.

Voir les consignes détaillées ici : <https://style-apa.uqam.ca/> en français, et ici : <https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/1124961103> en anglais.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Contact : encyclopedia_pratiques_communautaires_ceedi@groupes.renater.fr